

volume 1 / no. 1 / mai 2006

Le Tour du Grand Montréal

Page 4



MONT-SAINT-HILAIRE

Une ville de nature, d'art et de patrimoine

● **Aménagement urbain**
La rue Fortier
Page 7

● **Sécurité**
Procédure d'alerte
Page 11

● **Loisirs**
Le « Skate Park »
Page 19

Le présent se conjugue au futur



En 1924, Ozias Leduc proposait la création d'une « Commission d'embellissement de Saint-Hilaire ». Ce grand peintre et conseiller municipal avait une vision du futur orientée vers le mieux-être de ses concitoyennes et concitoyens. Dans son texte, il citait un auteur anglais du nom de Ruskin : « Une nation n'est digne du sol et des paysages dont elle a hérité que lorsque tous ses actes et ses arts, elle les rend plus beaux encore pour ses enfants. »

C'est cet Horizon qui doit influencer les décisions prises par les élu(e)s. C'est cet effet durable qu'ils doivent rechercher. En bâtissant le présent, nous bâtissons le futur. Mont-Saint-Hilaire est avant tout une communauté de femmes, d'hommes et de familles qui ont choisi de vivre dans un environnement façonné par l'Histoire et par la volonté de ceux et celles qui nous ont précédé(e)s. C'est ce milieu, qu'ensemble nous voulons continuer d'améliorer, en respectant la nature, le paysage, l'Histoire, la vie culturelle, la qualité de vie, le patrimoine agricole, l'entraide et la solidarité.

Cet ensemble patrimonial constitue la signature de Mont-Saint-Hilaire. Nous nous devons de, non seulement le protéger, mais de l'enrichir pour en faire bénéficier les citoyennes et citoyens de Mont-Saint-Hilaire et le transmettre aux générations futures.

C'est vers cet Horizon que nous voulons nous diriger. Ce sont ces valeurs qu'« Horizon », dont vous lisez aujourd'hui le premier numéro, doit refléter.

Les membres du Conseil municipal, la Direction de votre ville et le soussigné sommes fiers de vous présenter ce nouvel outil d'information que constitue « Horizon ».

Sans délaissier « Mont-Saint-Hilaire vous informe » dans l'hebdo régional et certaines publications répondant à des besoins ponctuels, nous souhaitons qu'« Horizon » soit guidé par des valeurs d'objectivité et de transparence, et qu'il nous éveille à la culture encore récente de la protection de notre fragile environnement et écosystème sous le regard perçant du Faucon pèlerin, notre emblème aviaire.

« Horizon » nous appartient, nous les citoyennes et citoyens de Mont-Saint-Hilaire. Ainsi, vos suggestions pour le rendre encore plus vivant, clair et complet sont les bienvenues.

Je tiens à remercier celles et ceux qui ont contribué à la conception d'« Horizon » et à la rédaction de ce premier numéro.

Longue vie à « Horizon ».

Merci de votre attention.

Michel Gilbert
Maire

Dans le souci de toujours mieux desservir et informer sa population, l'équipe de la Ville de Mont-Saint-Hilaire est fière de vous présenter Horizon, notre nouveau bulletin d'information offrant un panorama complet de ce qui touche le territoire hilairemontois.



Horizon

EN COUVERTURE :

Le Tour du Grand Montréal
Photo : Les Productions Saint

GRAPHISME : Les Productions Saint
www.productions saint.com

IMPRESSION : Imprimerie Maska

COORDINATION : Service des communications et des technologies de l'information de la Ville de Mont-Saint-Hilaire

COORDONNÉES : information@villemsh.ca
100, rue du Centre-Civique
Mont-Saint-Hilaire (Qc) J3H 3M8
Tél. : 450-467-2854

Lancé en mai 2006, Horizon, le bulletin d'information municipale de la Ville de Mont-Saint-Hilaire est tiré à 7000 exemplaires et distribué gratuitement à l'ensemble des citoyens. Son mandat est d'informer la population hilairemontoise.

Les dénominations d'individus englobent le féminin et le masculin afin d'alléger la présentation de cette publication.

Ce nouvel outil de communication vous propose une vue d'ensemble de ce qui se passe dans votre ville en rassemblant toute l'information pertinente concernant les services municipaux, les projets en cours ou à venir, les actions que le conseil municipal ou la direction de la ville mène auprès des divers instances pour défendre l'intérêt général de la ville ou pour améliorer la qualité de vie des citoyens.

Le principal objectif de cette nouvelle publication trimestrielle est d'optimiser nos communications avec vous, nos clients. Dorénavant, les principaux véhicules de communications pour tout connaître sur Mont-Saint-Hilaire seront Horizon et notre site Internet.

Nous sommes toujours à l'écoute de vos commentaires et suggestions. N'hésitez pas à nous faire de part de vos impressions.

Bonne lecture!

Patrick Savard
Directeur général

L'étape finale du Tour cycliste à Mont-Saint-Hilaire

le jeudi 1^{er} juin
16h15

Mont-Saint-Hilaire

le circuit
des vergers

Le **TOUR**
du **Grand**
Montréal

étape finale
2006



Pour une deuxième année consécutive, Mont-Saint-Hilaire sera l'hôte, **le jeudi 1^{er} juin prochain**, de l'étape finale du Tour du Grand Montréal, une épreuve de la prestigieuse **Coupe du Monde Cycliste Féminin**.

Comme en 2005, le départ de la course sera donné à 16h15, sur le chemin de Moulins, près de l'entrée du Centre de la nature, à Mont-Saint-Hilaire. La course suivra le même trajet que l'an dernier, soit cinq fois le Circuit des Vergers, un parcours de 22,99 km qui emprunte les routes des municipalités d'Otterburn Park, de Saint-Mathias-sur-Richelieu, de Saint-Jean-Baptiste et de Mont-Saint-Hilaire, point de départ et d'arrivée. Venez encourager de près ces athlètes d'élite tout au long du parcours. Soyez de l'événement et vivez l'action « en direct ».

Le Tour du Grand Montréal, c'est quatre étapes en tout

Cette année le tour cycliste le plus important en Amérique se déroulera du 29 mai au 1^{er} juin prochains. Vous savez maintenant que la quatrième étape, l'étape finale, se tiendra à Mont-Saint-Hilaire, mais voici l'horaire des épreuves qui la précéderont :

Date	Lundi 29 mai	Mardi 30 mai	Mercredi 31 mai	Jeudi 1 ^{er} juin
Événement	Étape 1 Contre-la-montre	Étape 2 Circuit sur route	Étape 3 Critérium	Étape 4 Circuit sur route
Lieu	Lachine	Rigaud	Petite Italie	Mont-Saint- Hilaire
Départ	10h30	11h30	19h15	16h15

Pour plus de détails, consultez le site web des Épreuves de la Coupe du monde de cyclisme féminin :
www.coupe-du-monde-cyclisme.org.

Liste du Grand Montréal est de retour

Trajet de l'étape finale du Tour du Grand Montréal Circuit des vergers de Mont-Saint-Hilaire



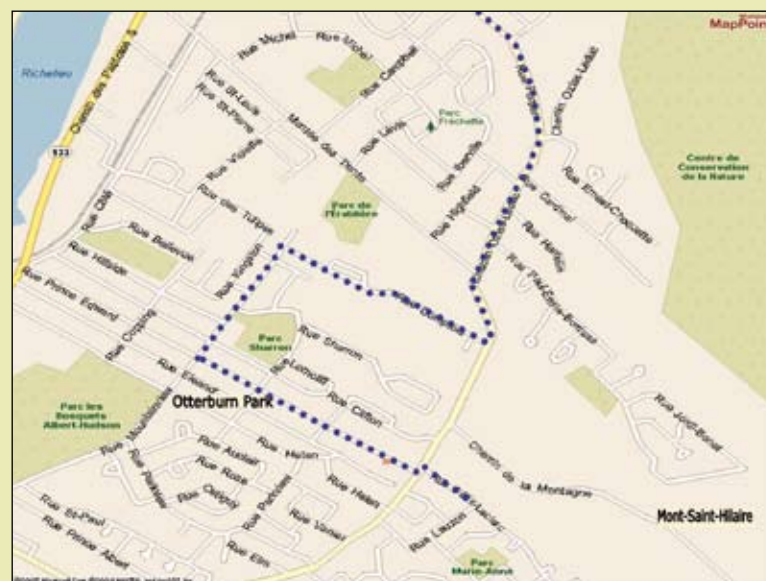
Grand prix de la Cabosse d'or

En prélude au Tour du Grand Montréal, le samedi 27 mai, la Fédération québécoise des sports cyclistes présentera, pour une deuxième année consécutive, le Grand prix de la Cabosse d'or, une course cycliste de niveau senior. Cette compétition des maîtres se tiendra sur le même parcours que l'étape finale du Tour du Grand Montréal, à Mont-Saint-Hilaire.

L'an dernier, l'Association des cyclistes vétérans du Québec a remis le prix de L'Organisateur de l'année 2005 aux organisateurs du Grand Prix de la Cabosse d'or.

Voie de contournement

La Ville de Mont-Saint-Hilaire tient à aviser la population que la circulation sur ces routes sera momentanément perturbée durant le déroulement des courses, mais pendant de courtes périodes seulement, afin de permettre aux pelotons de circuler en toute sécurité et ainsi d'assurer le succès de l'événement. Tous et toutes sont invités à venir encourager les cyclistes tout au long du parcours.



Défi des Jeunes Patriotes

Dans le cadre de la Coupe du Monde et du Tour cycliste du Grand Montréal, des courses amicales et sécuritaires pour les élèves du dernier cycle du primaire ainsi que du premier cycle du secondaire sont organisées en première partie des courses principales, sur un segment du circuit professionnel. À Mont-Saint-Hilaire, l'étape finale sera précédée du Défi des Jeunes Patriotes, une course sur route qui se tiendra sur le site du camping du Domaine de Rouville.

Les inscriptions se feront au mois de mai dans les écoles de la commission scolaire des Patriotes. Pour toute information supplémentaire, composez le 450-441-2919, poste 3701.

Les participantes

On ne connaît pas encore les noms des athlètes et des équipes qui seront présentes lors de l'étape finale du Tour du Grand Montréal à Mont-Saint-Hilaire, mais voici tout de même quelques détails sur les athlètes québécoises du cyclisme féminin qui ont de bonnes chances de venir nous rendre visite le 1^{er} juin prochain.

Les athlètes québécoises



Lyne Bessette

Classement Coupe du Monde 2005 : 18^e

Équipe en 2006 : T-Mobile

2005 fut une année de transition. Après les Olympiques de 2004, elle a décidé de s'adonner, en plus du vélo de route, au vélo de montagne et au cyclo-cross, ce qui lui a réussi. Sur la route, elle a obtenu une quatrième place au Tour de l'Aude et, seule participante féminine de la Classique Montréal-Québec, elle a fini dans le peloton parmi les meilleurs cyclistes masculins en Amérique du Nord.



Gina Grain

Vice-championne du monde, piste (scratch) 2006

Équipe en 2006 : Giant Cycling

Originaire de Lachine, elle a commencé à pratiquer le cyclisme suite à des blessures aux genoux, alors qu'elle était une joueuse de soccer élite. Depuis, les honneurs et reconnaissances pleuvent sur cette athlète talentueuse et persévérante. Médaillée d'argent aux championnats du monde sur piste à Bordeaux et première au classement mondial UCI, elle est également membre de l'équipe UCI Giant Cycling.



Audrey Lemieux

Classement Coupe du Monde 2005 : 43^e

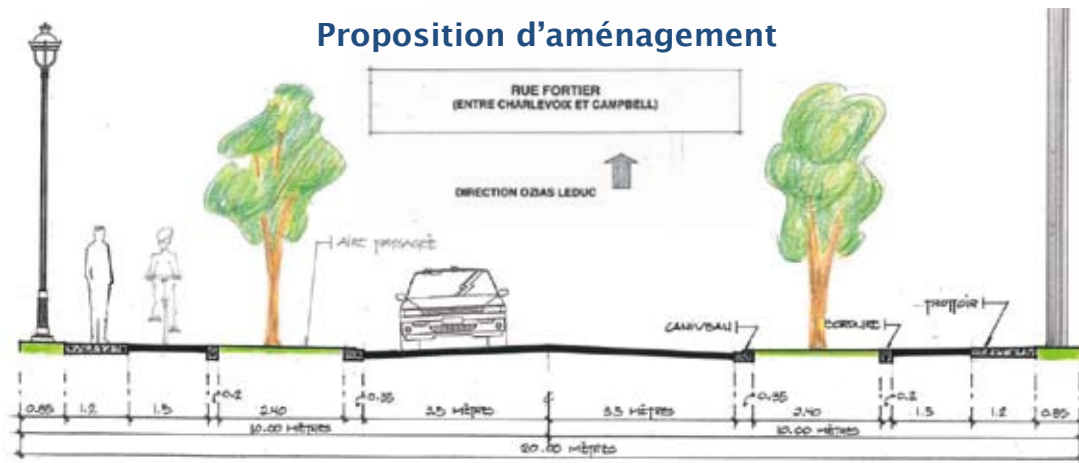
Équipe en 2006 : Colavita-Quark

La jeune et talentueuse athlète est l'espoir du Québec. Championne canadienne sur route ainsi qu'au contre-la-montre, elle n'a pas fini de nous surprendre. D'ailleurs, elle acquiert présentement de l'expérience en Europe avec l'équipe Nationale. Elle a participé à ses premiers championnats du monde à Madrid, puis est arrivée 9^e à la Coupe du Monde de Rotterdam en 2005. Audrey a été élue Athlète féminine de l'année au niveau canadien au Gala Sport-Québec.

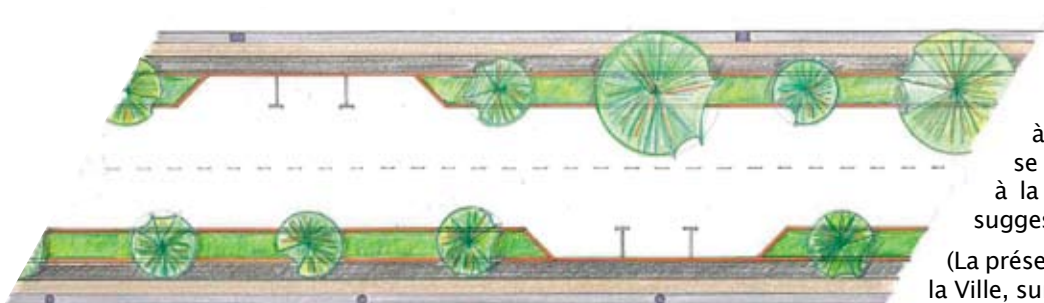
Travaux sur la rue Fortier

Aménagement urbain

La rue Fortier est une des artères les plus achalandées de Mont-Saint-Hilaire. Des travaux majeurs sont prévus à l'automne 2006 en vue de remplacer les infrastructures souterraines (égout sanitaire, égout pluvial et aqueduc) et refaire le pavage. Il existe sur cette rue un problème lié au volume de véhicules qui y transitent. Dans le but d'accroître la qualité de vie des résidents, la Ville de Mont-Saint-Hilaire s'est penchée sur la question afin de mettre en place des mesures d'atténuation des nuisances qu'engendre la circulation automobile.



Exemple d'une coupe de rue avec deux avancées de verdure



Exemple d'aménagement des stationnements sur Fortier

Une soirée d'information publique a été tenue le 3 mai dernier à laquelle des scénarios d'aménagement possibles ont été proposés. Suite à cette rencontre, les citoyens ont été invités à venir se prononcer sur ce projet, les 24 et 25 mai derniers à la salle du conseil municipal de l'hôtel de ville. Les suggestions et commentaires seront analysés.

(La présentation du 3 mai est disponible sur le site Internet de la Ville, sur www.villemslh.ca.)

Piscine



PHOTO : Service des communications

Des nouvelles de la piscine

Les travaux de réfection de la piscine de Mont-Saint-Hilaire vont bon train. Les échéanciers sont respectés et tout va comme prévu. Si la tendance se maintient, la piscine rouvrira ses portes à la fin de l'été prochain avec son tout nouveau visage. On s'y donnera donc rendez-vous très bientôt !

Campagne de sécurité routière 2006

**ENCORE
PRESSÉ ?**

RALENTISSEZ



VILLE DE MONT-SAINT-HILAIRE

Respect de la signalisation routière

Au Québec, la deuxième cause d'accident sur la route est la vitesse, tout juste après l'alcool. Elle fait pas moins de 200 morts et plus de 6000 blessés chaque année. En 2001, en Montérégie seulement, la route a fait 454 piétons victimes. Peut-être serait-il temps d'y réfléchir... et d'agir ?

Dans le but de contrer ou au moins d'améliorer ces statistiques effrayantes, une campagne de sensibilisation prendra bientôt son envol sur le territoire de Mont-Saint-Hilaire. Cette campagne vise à conscientiser la population hilairemontoise au respect du code de la sécurité routière. Vous verrez donc bientôt apparaître un peu partout à travers la ville des panonceaux d'affichage incitant les automobilistes trop pressés à réduire leur vitesse de croisière et à respecter la signalisation dans les quartiers résidentiels.

Encore Pressé ? Ralentez !

Comme l'objectif de cette campagne est principalement d'inciter les automobilistes à réduire leur vitesse, le message en est réduit à sa plus simple expression afin qu'il soit le plus percutant possible. D'ici le début de l'été, des affiches de signalisation portant la mention « Encore Pressé ? Ralentez ! » seront alors installées aux entrées des quartiers de la ville.

Le slogan choisi a pour but de faire réfléchir l'automobiliste et l'amener à se demander pourquoi il roule si vite, pourquoi il est si pressé. De fait, est-il si pressé ? Êtes-vous si pressés ?

Des vignettes magnétiques seront également distribuées dans le cadre d'opérations de sensibilisation dans les différents quartiers de la ville.

Cette campagne de sensibilisation sera accompagnée d'opérations policières et de chroniques dans les différentes publications. La sécurité commune est l'affaire de tous : soyez vigilants et... Ralentez !

Traverses pour piétons

Sécurité

La sécurité des piétons : l'affaire de tous

Chaque année, au Québec, environ dix piétons sont victimes d'un accident de la route. Utilisez les boutons-poussoirs. C'est si simple ! Pourquoi ne pas agir pour votre sécurité ?

Feux pour piétons

Les feux pour piétons existent pour notre sécurité à tous, pourquoi ne pas les utiliser ? Mais savez-vous comment le faire correctement ?

Afin d'activer cette signalisation, il faut utiliser le bouton-poussoir prévu à cet effet, car l'intersection ne reconnaît pas instantanément la présence de piétons, contrairement à certaines installations qui reconnaissent la présence de véhicules.

Une fois activé, le bouton-poussoir permet un temps de traversée sécuritaire pour les piétons. Il intervient dans le cycle des feux de circulation en allongeant le temps de traversée. Mais les piétons doivent OBLIGATOIREMENT utiliser le bouton-poussoir pour avoir le temps de traverser en toute sécurité.

Comment se servir du bouton-poussoir?

Le bouton-poussoir agit comme un interrupteur d'éclairage : il suffit d'appuyer sur ce dernier lorsque le feu de circulation est rouge et d'attendre l'apparition de la silhouette du piéton. Lorsque le feu est vert, le signal sera enregistré dans le cycle suivant. Une petite lumière confirme l'enregistrement de la phase piétonnière.

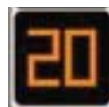
Signification de la signalisation



Une main fixe indique de ne pas traverser



Une silhouette fixe autorise le piéton à traverser la rue : mais ATTENTION : PRUDENCE !!! Assurez-vous que la voie est libre avant de vous y engager : un automobiliste pourrait ne pas vous avoir aperçu...



Un décompte indique le temps de traversée.



VRAI OU FAUX ?

Q : Les piétons peuvent traverser n'importe où ?

R : FAUX. Les piétons doivent se rendre à une intersection pour traverser.

Q : Les piétons peuvent traverser à un feu vert, même si la main orange des feux pour piétons apparaît ?

R : FAUX. Les piétons doivent respecter les feux pour piétons. Dans cette situation, la main orange interdit la traversée.

Q : Quand la silhouette des feux pour piétons apparaît, les automobilistes peuvent tourner à droite au feu rouge s'il n'y a pas de piéton ?

R : VRAI. S'il n'y a pas de panneau d'interdiction de tourner à droite au feu rouge.

* Source : www.mtq.gouv.qc.ca



En 2005, les fausses alertes incendie ont coûté plus de 40 000 \$ aux contribuables

Si vous possédez un système d'alarme incendie relié à une centrale et que cette dernière alerte les pompiers par erreur, vous serez sanctionné. L'an passé, ce type d'alarme a coûté plus de 40 000 \$ aux contribuables hilairemontois. Le Conseil municipal de la ville a donc adopté le règlement 1075 qui prévoit des amendes dès la première fausse alerte transmise au Service de sécurité incendie par votre centrale. Ce règlement entrera en vigueur le 1^{er} juillet 2006.

Mais attention ! Il s'agit ici des appels logés par une centrale et non par un citoyen. Si vous contactez vous-même le 9-1-1, **jamais votre bonne foi ne sera mise en doute.** N'hésitez jamais à contacter le Service de sécurité incendie. Il en va de la sécurité de tous.

Première infraction :

Amende minimum de 125\$ s'il s'agit d'une personne physique
Amende minimum de 250 \$ s'il s'agit d'une personne morale

Deuxième infraction :

(dans une période de 24 mois suivant la première infraction)

Amende minimum de 250\$ s'il s'agit d'une personne physique
Amende minimum de 500\$ s'il s'agit d'une personne morale

Toute infraction subséquente :

(dans une période de 24 mois suivant la plus récente infraction)

Amende minimum de 750 \$ s'il s'agit d'une personne physique
Amende minimum de 1000 \$ s'il s'agit d'une personne morale

Assurez-vous que vos installations sont conformes et en bon ordre.

- Les avertisseurs de fumée sont obligatoires dans votre résidence et ils doivent être installés près ou dans les chambres à coucher. Évitez de les installer près de la cuisinière ou de toute autre source de fumée ou de vapeur.
- Les systèmes d'alarme incendie reliés à une centrale ne sont pas obligatoires dans les résidences. Si vous **choisissez** de relier votre détecteur de fumée à une centrale :
 - o choisissez un système de qualité et une entreprise service responsable;
 - o faites installer, si possible, des détecteurs munis d'un bouton d'annulation;
 - o convenez à l'avance d'un protocole de transmission d'alerte avec votre entreprise;
 - o si votre alarme s'active à cause de la fumée normale de cuisson, procédez immédiatement à l'annulation de l'alerte avant qu'elle ne soit transmise à la centrale;
 - o vérifiez la possibilité que votre système ne soit relié à la centrale que lorsque vous quittez la maison.



Si vous désirez des renseignements supplémentaires, n'hésitez pas à contacter votre Service de sécurité incendie au 450-467-2854, poste 2237

Procédure d'alerte



Nouvelle procédure d'alerte à Mont-Saint-Hilaire

L'appel à la prudence diffusé en mars 2005 invitant la population de Mont-Saint-Hilaire à faire bouillir l'eau a démontré les carences évidentes d'une procédure d'alerte datant de plusieurs années et utilisées par presque toutes les municipalités du Québec.

Cette procédure repose essentiellement sur : un message vocal diffusé par des véhicules circulant dans les rues; une communication directe avec certaines institutions scolaires et autres; et sur des bulletins de nouvelles avec les aléas que cela comporte. De l'expérience vécue lors de cet événement a résulté un constat clair, soit : l'efficacité insuffisante de la procédure et la confusion créée chez les citoyennes et les citoyens.

Du changement dans l'air

Dans les quelques heures suivant cet événement, la décision a été prise et communiquée lors d'une assemblée du conseil de changer la procédure d'alerte. Dans un premier temps, les grandes lignes de cette nouvelle procédure furent tracées. Depuis, la Ville a exploré les modalités et les outils. La nouvelle procédure nécessite la mise en opération de moyens visant à atteindre avec efficacité le plus grand nombre de personnes, mais exige pour fins d'optimisation, une implication vigilante et dynamique de chacune des citoyennes et de chacun des citoyens.

Au cours des prochaines semaines, la population hilairemontaise sera informée progressivement de la procédure d'alerte qui sera mise sur pied et du rôle que chaque citoyenne et citoyen aura à jouer afin d'optimiser son efficacité dans le meilleur intérêt de notre santé à tous.

Je vous invite à lire les prochaines communications afin de vous familiariser avec cette procédure et de vous l'approprier.



L'explosion d'un train à Mont-Saint-Hilaire le 30 décembre 1999.

Michel Gilbert
Maire

Horaire du site de conteneurs de Mont-Saint-Hilaire



Depuis le printemps 2004, la Ville de Mont-Saint-Hilaire met à la disposition de ses citoyennes et de ses citoyens un parc de conteneurs au garage municipal afin de récupérer le bois ainsi que les grandes quantités de plastique, de verre et de métal.

Les débris de construction, de démolition, de rénovation peuvent être déposés dans un conteneur mis à votre disposition au garage municipal situé au 901, boulevard Sir-Wilfrid-Laurier.

Nous acceptons aussi les matériaux suivants : terre, pierre, morceaux d'asphalte et de ciment. Vous êtes priés de vous adresser au bureau du Service des travaux publics, aux jours et heures indiqués ci-dessous. Ce service s'adresse aux citoyens de Mont-Saint-Hilaire et n'est pas accessible aux commerçants et aux entrepreneurs.

Exclusion :

Les branches, les pièces d'automobile et les résidus domestiques dangereux (RDD) ne peuvent être déposés dans les conteneurs.

Les heures d'ouverture pour l'utilisation des conteneurs sont les suivantes :

De la fin avril à fin octobre :

Lundi au vendredi : de 7h30 à 12h et de 13h15 à 16h30

Samedi : 9h à 16h30

Dimanche : 9h à 13h

Du début novembre à fin avril :

Lundi au vendredi : 7h30 à 12h et de 13h15 à 16h30

Samedi : FERMÉ

Dimanche : FERMÉ



Ce service est offert aux résidents seulement, au coût minimum de 15,00 \$/mètre cube.

Au fil des saisons, *Espace vert* vous proposera un recueil de conseils et d'astuces qui vous permettront d'en connaître davantage sur les espaces verts qui vous entourent, de les comprendre et d'améliorer vos plates-bandes et potagers. En complément à cette chronique, vous trouverez également sur le site web de la ville une foule d'idées et de trucs pratiques ainsi qu'un calendrier horticole à voir absolument.



VIVE LES MARIÉS !

Voici quelques exemples de bonnes associations et mariages gagnants à faire dans vos potagers et plates-bandes

Pour protéger les légumes du potager faites des associations avec les fleurs :

- Mariez les **carottes**, **choux** et **laitues** aux **soucis** (*Calendula officinalis*). Elles ont la réputation d'éloigner les insectes.
- Les **feuillages odorants** comme la **tagète** (Marigold ou Oeillet d'inde) sont très efficace contre les aleurodes. Il est recommandé de les marier avec les **tomates**, **poireaux**, **choux**, **haricots** et **pommes de terre**. L'odeur des **tagètes** fait fuir bon nombre d'insectes et ils favorisent le développement des tomates.
- Les **capucines** plantées entre les rangs de **tomates**, **carottes**, **pommes de terres** et **choux** sont très efficaces pour éloigner les aleurodes (petites mouches blanches).
- Afin d'augmenter la productivité de vos **haricots**, plantez des **pois de senteur** parmi les plans, ce qui aura comme effet d'attirer des insectes pollinisateurs.

Pour protéger les fleurs et les légumes faites des associations avec des plantes aromatiques :

- La **tanaisie** éloigne les doryphores, les fourmis et les vers gris.
- Le **romarin** et le **thym** repoussent les pucerons et la piéride du chou.
- Pour lutter contre l'oïdium et la tache noire, plantez de la **ciboulette** aux pieds des rosiers.
- Pour tenir à distance les fourmis et les pucerons, plantez de la **lavande** et de la **menthe**.

Et ce n'est qu'un aperçu ! Visitez régulièrement le site web de Mont-Saint-Hilaire pour une foule de découvertes ingénieuses. Vous n'avez pas accès à un ordinateur ? Qu'à cela ne tienne ! Rendez-vous à la bibliothèque municipale (150, rue du Centre-Civique) pour utiliser les postes informatiques mis à votre disposition ou pour bouquiner un peu dans la section « horticulture ».

- LIENS UTILES :**
- **CAP** (Coalition pour les alternatives aux pesticides) : www.cap-quebec.com
 - **Jardin botanique de Montréal** : www.ville.montreal.qc.ca/jardin/jardin.htm
 - **Hydro-Québec** : www.hydroquebec.com/vegetation/fr/index.html

Pour plus de détails et de références : www.villemsh.ca, section « Environnement »

Programmation du Musée d'art de Mont-Saint-Hilaire

Pour information et pour tous les détails relatifs aux expositions et concours du Musée d'art de Mont-Saint-Hilaire, consultez le site Internet www.mamsh.qc.ca ou composez le 450.536.3033.

Du 27 mai au 7 juin 2006 – Art Manie, 6^e édition

ArtManie

Sur les traces de Jordi Bonet

Cette exposition présente les créations d'adolescents d'écoles secondaires de la région.

Du 18 juin au 17 septembre 2006 – La Biennale du dessin, 1^{re} édition

Le Musée d'art de Mont-Saint-Hilaire veut redonner au dessin la place qu'il mérite. Il propose donc aux artistes une occasion de redécouvrir la passion du dessin, en participant à la toute première édition de sa Biennale du dessin, qui aura lieu du 18 juin au 4 septembre prochains. Les artistes intéressés à déposer leur dossier doivent le faire **avant le 7 avril 2006**.



Du 28 septembre au 8 octobre 2006 – L'art pour tous – Tous pour l'art

Bleu ciel, bleu marine, bleu royal... Bleu de Prusse, indigo, azur... La période bleue de Picasso, le Nu bleu de Matisse, Le cahier bleu de Michel Tremblay... Que d'images, que d'impressions, que d'univers !

Thème de l'édition 2006 : BLEU

Date limite d'inscription : le 30 juillet 2006

Dans le cadre de L'art pour tous – Tous pour l'art, le Musée d'art de Mont-Saint-Hilaire vous propose cette année de vous approprier le thème du bleu, au sens formel ou métaphorique, et de l'explorer selon votre inspiration. Le bleu devra être l'élément déterminant par lequel passera l'expressivité de votre œuvre. N'hésitez pas, allez-y, plongez dans le bleu !

Exposition de la Maison des cultures amérindiennes



Du samedi 27 mai au dimanche 17 septembre – Paul Provencher

« **Le dernier coureur des bois** » – Ingénieur de formation, photographe, cinéaste, dessinateur et écrivain prolifique, Paul Provencher a sillonné les forêts de la Côte Nord du Saint-Laurent pour en faire un inventaire. Dans cette nature sauvage, il a croisé les Montagnais qui l'ont fasciné. À travers son oeuvre, il veut rappeler son amour pour la nature nord-côtière, mais aussi mettre en valeur le respect et l'admiration qu'il avait pour le peuple innu.



La Maison des cultures amérindiennes est située au 510, montée des Trente. Information : 450-464-2500.

Programmation de la Maison Paul-Émile-Borduas

Renée et Paul Borduas exposent dans la maison de leur enfance

Du 24 juin au 9 octobre prochains, les œuvres de Renée et de Paul Borduas seront exposées à la Maison Paul-Émile-Borduas, maison jadis construite par leur père, le peintre et personnage hilairemontais de renom Paul-Émile Borduas.



Renée Borduas

Passionnée de photographie depuis toujours, ce n'est qu'à l'été dernier qu'elle a dévoilé son secret, alors qu'elle présentait ses œuvres au musée Le Chafaud de Percé. Cet été, elle convie le public à la maison de son enfance, maintenant la Maison Paul-Émile-Borduas. Plusieurs de ses compositions photographiques qu'elle y présentera ne sont pas sans rappeler les œuvres automatistes de son père.

Paul Borduas

Pour accompagner l'exposition Renée Borduas, la Maison Paul-Émile-Borduas présente également une œuvre monumentale de son frère Paul Borduas, une sculpture sans titre, composée de pièces de métal recyclées.

La Maison Paul-Émile-Borduas est située au 621, chemin des Patriotes Nord. Information : 450-536-3033.

Programmation culturelle de Mont-Saint-Hilaire



Fête nationale des Québécois

La Fête nationale des Québécoises et des Québécois sera célébrée cette année le 24 juin à Mont-Saint-Hilaire, sur le terrain adjacent à l'église du vieux Saint-Hilaire. Venez célébrer la Saint-Jean-Baptiste en famille dès 20h ! Et vers 22h, admirez les feux d'artifice au dessus de la rivière Richelieu.

Cabaret de l'Heure mauve

Le Cabaret de l'Heure mauve est de retour en force cette année, avec une programmation différente des plus époustouflantes ! Attendez-vous à tout. Il y en aura pour tous les goûts ! Vous rirez, pleurerez, vous délecterez... Une brochette d'artistes, tout aussi diversifiés que divertissants, vous attendront sur l'esplanade de l'hôtel de ville (située au 100, rue du Centre-Civique), **les dimanches 23 et 30 juillet**, ainsi que les **6, 13 et 20 août prochains, dès 19h**. Soyez-y !



illustration et graphisme :
Chantal De Serres

Les détails des programmations vous seront dévoilés au cours de l'été : surveillez votre boîte aux lettres pour connaître tous les détails!

Féeries de Mont-Saint-Hilaire

Les Féeries de Mont-Saint-Hilaire sont de retour : tout un spectacle en perspective ! Cette année, les célébrations du Merveilleux se tiendront un peu plus tôt dans l'été, soit les 25, 26 et 27 août prochains.

Les Féeries de Mont-Saint-Hilaire

Le vendredi 25, 19h, on se donne rendez-vous au parc des Fées (situé au coin de la rue du Massif, entre des Falaises et du Galet, au pied du mont Saint-Hilaire) pour la Nuit des feux follets : un spectacle tout en lumière, en mouvement, en musique et en mystère, empreint de magie et de merveilleux. Venez célébrer et danser en compagnie d'acrobates, de musiciens et... de fées !

Le samedi 26, dès 11h, on célèbre le mont et les merveilles de Saint-Hilaire en famille : une foule de surprises vous attendront sur le terrain adjacent à la bibliothèque Armand-Cardinal (située au 150, rue du Centre-Civique). Animation, jeux et surprises émerveilleront petits et grands : soyez de la fête !

Le dimanche 27, en soirée, on fait place à la musique : venez vous délecter d'une musique magnifique et de chants mélodieux au beau milieu du décor enchanteur qu'offre l'église de Saint-Hilaire. C'est un rendez-vous à ne pas manquer !



illustration : Philippe Béha
graphisme : Nicole de Passillé

Une bonne nouvelle pour les Hilairemontais

La Ville de Mont-Saint-Hilaire et le Centre de la Nature sont fiers d'offrir, à partir du 1^{er} juin 2006, une tarification spéciale pour les Hilairemontais. Une façon concrète de raffermir le lien entre la montagne et les citoyens de Mont-Saint-Hilaire et d'exprimer l'importance que la Ville accorde à la famille.

Les membres... premiers collaborateurs

La montagne constitue la majeure partie des boisés de Mont-Saint-Hilaire. Les Hilairemontais sont fiers de cette montagne et apprécient la visiter pour prendre contact avec cette riche nature. La montagne occupe une place importante dans le cœur des habitants, puisque, à Mont-Saint-Hilaire, un citoyen sur huit est aujourd'hui membre du Centre de la Nature.

Pour le Centre de la Nature, les membres sont des collaborateurs qui s'intéressent activement à la protection de la montagne. En 1996, ils étaient environ 2 000 membres. Aujourd'hui, on en compte plus de 4 000 qui participent à la protection du mont Saint-Hilaire.

En plus des membres réguliers, il existe différentes catégories de membres. Il y a le membre « partenaire », qui contribue à la mission de conservation du Centre de la Nature et soutient directement le Fonds de protection des milieux naturels de la Réserve de la Biosphère du mont Saint-Hilaire par une contribution déductible d'impôt. Et il y a le membre « bénévole », qui lui préfère donner du temps à la montagne en réalisant des travaux bénévoles afin d'obtenir sa carte de membre. Pour tous les membres, la carte de membre donne un accès gratuit à ce magnifique milieu naturel pendant toute une année.

Catégorie de membre	Régulier	Hilairemontais ¹	Partenaire Hilairemontais ²	Bénévole ⁴
Famille	85,00 \$	65,00 \$	90,00 \$ / (25,00 \$) ³	30 heures
Couple	75,00 \$	65,00 \$	85,00 \$ / (20,00 \$) ³	25 heures
Adulte	45,00 \$	40,00 \$	55,00 \$ / (15,00 \$) ³	15 heures
Couple aîné (65 ans et +)	40,00 \$	35,00 \$	50,00 \$ / (15,00 \$) ³	14 heures
Aîné (65 ans et +)	25,00 \$	22,50 \$	32,50 \$ / (10,00 \$) ³	9 heures
Enfant (6-17 ans)	25,00 \$	22,50 \$	32,50 \$ / (10,00 \$) ³	9 heures

1. Sur présentation d'une preuve de résidence (ex. : permis de conduire, compte de téléphone, compte de taxe, etc.).
2. Inclus une contribution déductible d'impôt au Fonds de protection des milieux naturels.
3. Montant déductible d'impôt.
4. Nombre minimum d'heures requises pour obtenir une carte gratuite.

Un skate park à Mont-Saint-Hilaire

Depuis le 13 avril dernier, les adeptes de la planche à roulettes ont leur petite place à eux à Mont-Saint-Hilaire. Situé derrière l'hôtel de ville, le parc a été pensé pour et par un groupe d'adolescents.

Ce n'est pas sans efforts que ce beau projet a pu voir le jour. De fait, c'est grâce à la persévérance de Harold Beaulieu (sur la photo), d'Alexandre Lallier et de Rémi Beauchemin que le *skate park* est aujourd'hui ouvert. C'est un rêve que ces jeunes caressaient depuis longtemps. En 2004, lors d'une rencontre avec monsieur Michel Gilbert, maire de la ville, une porte s'est ouverte quant à la possibilité de voir de telles installations à Mont-Saint-Hilaire.



Harold Beaulieu, l'un des initiateurs du projet et maintenant surveillant du parc.

Un comité de jeunes motivés, accompagné du travailleur de milieu Frédéric Fortier, a par la suite été formé autour des initiateurs du projet de 225 000 \$. Julien Lecours et plusieurs autres se sont alors joints au trio initial afin de s'impliquer activement dans le choix des équipements et des installations, et a même dessiné des modules du parc, dont celui dit « pyramide », unique au Québec !

Le nouveau *skate park* hilairemontais est un projet vu et réalisé par et pour les jeunes d'ici. Un projet dédié à plaire à nos adolescents, qui s'inscrit très bien dans la vision de la famille que désire Mont-Saint-Hilaire.

Skate fest

Un *Skate fest* se prépare pour cet été afin de célébrer l'ouverture des installations. Il y aura de l'animation sur place, des démonstrations de planche à roulettes, des compétitions et plus encore. Bienvenue à tous ! Surveillez le journal régional pour tous les détails.



Le skate park de Mont-Saint-Hilaire

Collecte de sang des employés de la Ville

Collecte de sang 2006 : Merci aux donateurs de Mont-Saint-Hilaire !

Lors de la collecte de sang des employés de la Ville de Mont-Saint-Hilaire, édition 2006, qui a eu lieu le lundi 24 avril dernier, l'objectif de 200 donateurs a été atteint à 97 %. Pas moins de 193 personnes se sont donc rendues aux locaux de l'hôtel de ville pour donner de leur sang, malgré les humeurs maussades de dame Nature ... et la deuxième partie des Canadiens en série !

Depuis maintenant douze ans, la Ville de Mont-Saint-Hilaire et Héma-Québec se donnent la main pour organiser l'une des cinq collectes annuelles sur le territoire hilairemontois. Cette année, neuf bénévoles se sont joints aux pompiers et employés de la Ville afin d'offrir de leur temps pour aider à cette grande organisation. Merci à tous et... à l'an prochain !



PHOTO : Service des communications

Sur la photo (dans l'ordre habituel) : Steve Bernier, superviseur d'Héma-Québec; Jean Clément, directeur du Service de sécurité incendie de Mont-Saint-Hilaire; Denise Robitaille, secrétaire du Service de sécurité incendie; Michel Gilbert, maire de Mont-Saint-Hilaire; Paul Chevrier, pompier; Alain Brodeur, chef de la division de la prévention; et le donneur qui a gentiment accepté de se faire photographier en compagnie de quelques membres de l'organisation de la collecte sang de Mont-Saint-Hilaire, Ghislain Bégin, citoyen.

Prix AQTR

Mention spéciale de l'AQTR pour le projet de réfection du chemin Ozias-Leduc

La Ville de Mont-Saint-Hilaire a reçu une mention spéciale de l'Association québécoise du transport et des routes (AQTR), dans la catégorie Sécurité routière, pour le projet de réfection du chemin Ozias-Leduc.



Sur la photo (dans l'ordre habituel) : Michel Després, ministre des Transports du Québec; Michel Gilbert, maire de Mont-Saint-Hilaire; Patrick Savard, directeur général de Mont-Saint-Hilaire; François Plourde, président de l'AQTR.